



Déclaration liminaire FSU-CGT
CTSD – 18 juin 2021



Monsieur le Directeur Académique,

Cette seconde phase de carte scolaire, dont le calendrier a été modifié en raison des élections, va vous amener à prononcer de nouvelles mesures sur plusieurs écoles du département. Nous tenons à rappeler ici nos mandats concernant les seuils qui ne doivent pas dépasser 25 élèves dans toutes les classes et 20 élèves en REP. Vous nous répondrez certainement que la baisse des effectifs permet à plusieurs écoles du département d'avoir des seuils confortables, et c'est tant mieux, mais il reste encore des écoles avec des seuils bien plus élevés, ne permettant pas de bonnes conditions d'enseignement. Nous vous rappelons aussi en préalable de cette instance que le dispositif plus de maîtres que de classes comme nous le concevons depuis longtemps au SNUipp-FSU est une véritable réponse aux difficultés que les équipes rencontrent aujourd'hui. Malheureusement, ce dispositif dont certaines écoles du département ont pu bénéficier risque de disparaître. Sa mise en place a demandé du travail mais il est désormais bien installé et il a fait ses preuves aux yeux de nos collègues. Nous savons qu'il est en sursis alors même qu'aucun bilan n'en a été fait. Une habitude dans notre grand ministère. Enchaîner les dispositifs et généraliser les expérimentations sans les évaluer. Pourtant l'évaluation semble si chère à Jean-Michel Blanquer ! Nous réclamons donc aujourd'hui une augmentation du nombre de maîtres supplémentaires dans notre département.

Vous avez recruté une dizaine de contractuel·les sur une partie de l'année scolaire afin de pallier aux difficultés de remplacement. Ces recrutements, que nous avons déjà critiqués de par leur nature, ne permettent pas de stabiliser le remplacement dans le département, et ils mettent en plus en difficulté les équipes, mais aussi les personnes recrutées qui se retrouvent en responsabilité de classes sans y avoir été formées. Nous réclamons donc la création de postes de brigades à hauteur de ce qui a été supprimé l'année dernière. Et peu nous importe le taux de remplacement plus ou moins haut que nos voisins, plus ou moins élevé selon la moyenne nationale. L'école, ce ne sont pas des chiffres. Ce sont des élèves et des enseignant·es.

Nous demandons aussi que les aberrations liées à la mise en place d'une nouvelle formation initiale soient stoppées. Encore un tour de passe-passe qui va permettre à l'Institution de trouver des moyens de remplacement bon marché, mais aussi des moyens de formation bon marché. En effet, des formateur·rices payé·es par primes à 600 € bruts par an : quelle aubaine !

Nous demandons aussi que les RASED soient tous complétés et que leurs zones d'intervention soient revues afin de leur permettre tout simplement d'effectuer leur travail. Nous vous avons posé une question concernant les frais de déplacement de ces personnels et nous espérons bien obtenir des réponses, car il n'est pas entendable que les personnels RASED paient leurs frais de déplacement, et il n'est pas non plus entendable de leur demander de ne plus se déplacer quand ils n'ont plus d'argent dans leur enveloppe.

Nous réaffirmons aussi dans cette instance notre souhait que les PIAL soient abandonnés pour revenir à une gestion plus humaine des AESH et donc à un encadrement plus humain des élèves en situation de handicap. À ce propos, nous trouvons pour le moins cynique d'affirmer que l'Institution répond à l'obligation de formation des AESH en proposant du magistère. Ces personnels ont besoin d'être formés, y compris à effectuer des gestes physiques qui leur permettraient de se préserver dans leur travail. Pour exemple, plusieurs AESH ont à accompagner des élèves avec de lourds handicaps qui nécessitent un accompagnement physique, dont le passage aux toilettes notamment, sans jamais y avoir été formé·es !

Nous vous alertons aussi aujourd'hui sur une inquiétude de la profession quant à l'avenir de l'école, notamment en milieu rural, mais aussi dans les REP. Que deviendront ces réseaux dans un avenir proche ? Les expérimentations décrites par nos collègues d'autres académies nous laissent présager du pire.

Une autre inquiétude ressort des conclusions que notre ministre tire de son Grenelle de l'Éducation. Grand rendez-vous pédagogique s'il en est, où tout le monde a pu débattre de l'école... sauf les principaux concernés ! Et par un étrange hasard, il se trouve que les conclusions de ce Grenelle collent parfaitement avec les préceptes énoncés par Jean-Michel Blanquer dans son livre *L'école de demain*. Ça alors, serait-il un grand visionnaire des souhaits des enseignant·es ou un manipulateur ? Au SNUipp-FSU, nous connaissons la réponse. Malheureusement ce ministre néfaste continue de casser le système éducatif français et d'en faire un lieu de concurrence et de reproduction des inégalités sociales. Et comme toujours, les abus de langage sont grotesques ; Après avoir cassé le collectif de travail dans les écoles, mais aussi dans toute la Fonction Publique, il entend recréer des collectifs. Après avoir été obligé d'abandonner sa réforme concernant la direction d'école, il entend imposer, contre la majeure partie de la communauté éducative, un chef d'établissement manager dans les écoles. Et enfin, cerise sur le gâteau, un avancement au mérite ! Quant à savoir ce qu'est le mérite, il est clair, qu'encre une fois, nous ne serons pas d'accord avec Jean-Michel Blanquer.

Nous espérons donc que cette instance de CTSD, l'une des dernières prérogatives pour lesquelles nous pouvons encore discuter à l'échelle du département, vous permettra de revoir toutes les situations que nous avons portées à votre connaissance. Nous espérons aussi que vous nous rassurerez quant à l'éventualité de fermetures au mois de septembre, car à l'issue du groupe de travail, de nombreux doutes subsistent.